Image not found or type unknown

Licenciement cadre + restructuration entreprise.

Par **jm240885**, le **17/05/2008** à **13:44**

Bonjour,

Je vais avoir 58 ans, je suis dans mon entreprise depuis plus de 28 ans, suite à la restrucuration de l'entreprise, on me signifie mon licenciement sans raison à priori valable, donc pour moi abusif. Je dépends de la convention collective de la métallurgie. J'ai consulté cette convention, je connais donc le montant de l'allocation officielle à laquelle je peux prétendre mais mon supèrieur hiérarchique me demande de lui faire une proposition à l'amiable pour négocier mon départ. (indémnité vexatoire).
Je souhaiterais connaître le mode de calcul de cette compensation, n'ayant aucune base sur laquelle m'appuyer.
Je précise si cela est utile que j'ai été victime en 1984 d'un accident de travail ayant entrainné une invalidité partielle établie à 19%.

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés